

Immigration

Il me semble que le ministère de l'Immigration, qui tient toujours à savoir si quelqu'un n'essaie pas de passer un carton de cigarettes de trop...

Une voix: Ce sont les douaniers.

M. Peters: Les gens qui arrivent ici doivent suivre la même filière. Il me semble que nos agents devraient connaître l'identité de ceux qu'on a déjà expulsés et leur interdire l'accès au pays. Pourquoi devrions-nous les laisser entrer, essayer de les arrêter ensuite et les expulser à nouveau après les avoir gardé un an? Je sais que mes collègues croient que toute personne qui enfreint la loi doit être punie, mais il me semble qu'il en coûtera cher au public pour punir ces immigrants, surtout s'il sont pauvres.

Si Howard Hughes s'amenait par ici, je suppose que le ministère pourrait exiger \$500 à son départ. Si Howard Hughes voulait venir au Canada, il ne serait sans doute pas expulsé et fort probablement ne l'a-t-il jamais été. Il est venu ici bien des fois et quand il est prêt à s'en aller, il s'en va. Personne ne sait jamais s'il est ici ou ailleurs.

● (2140)

J'étais justement il y a un an à peu près, en tournée dans un pays dont le gouvernement mettait tout en œuvre pour savoir si Howard Hughes habitait un certain hôtel. Si on l'y avait trouvé, on l'aurait expulsé, mais on ne pouvait même pas savoir s'il était dans le pays. Quand on l'a su, je pense qu'il était déjà parti.

Voici où je veux en venir: le riche verse \$500 et peut se prévaloir de nos commodités pendant un certain temps, alors que le pauvre sera logé pendant un an à nos frais. Cela me rappelle beaucoup notre système pénal. Nous avons un très bon système judiciaire, d'excellents avocats, surtout des procureurs. Je ne sais pas ce qu'il en est des avocats de la défense, mais la poursuite est bonne. On emprisonne le inculpés, on les nourrit, les habille et probablement leur donnons-nous une formation. Ensuite, on les expulse; mais ils reviennent et nous recommençons indéfiniment. Il semble que c'est le seul système que nous puissions imaginer.

Nous n'avons jamais eu la perspicacité d'examiner le problème des incarcérations de longue durée. Il coûte très cher d'emprisonner des personnes, et au fil des années il semble que de plus en plus de personnes se retrouvent en prison. Le Canada a maintenant la réputation peu glorieuse d'avoir per capita les prisons les plus peuplées de tout le monde civilisé. Le présent bill ajoutera une nouvelle catégorie.

Je propose que le ministre étudie sérieusement la possibilité d'appliquer des mesures qui interdiraient d'une façon permanente le retour au Canada des personnes qui en ont été expulsées. Je crois comprendre, d'après les dires d'un de mes collègues, qu'il existe à la frontière un système qui permet d'obtenir en quelques secondes tous les renseignements nécessaires sur une personne, grâce au numéro de la plaque minéralogique de son automobile. Je propose que nous fassions la même chose avec les personnes qui ont été expulsées. S'il s'avère que les personnes en question sont réputées indésirables, il suffit de leur interdire le passage de la frontière. Nous éviterions ainsi le problème des expulsions.

[M. Peters.]

Le ministre de l'Immigration devrait peut-être faire ce que fait le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Il ne permet pas qu'entrent au Canada des espèces animales ou végétales qui y sont interdites. Au retour d'un récent voyage à l'étranger, je faisais escale aux États-Unis et l'agent des douanes m'a demandé si j'avais des animaux, des légumes ou des produits agricoles. J'ai répondu que non, et je n'en avais pas, et qu'il ne s'agissait que d'un bref arrêt dans ce pays qui se trouvait sur le chemin du retour au Canada. Je lui ai dit que la loi canadienne était beaucoup plus sévère que la leur, en ce qui touche les interdictions concernant les plantes et les animaux.

Nous avons partout la réputation d'empêcher la contrebande, lorsque des plantes ou des animaux pourraient entrer au Canada, et pourtant il semble que nous n'avons aucun système qui puisse empêcher les personnes indésirables de franchir la frontière. Je suppose que l'on peut faire entrer au Canada certaines catégories d'animaux domestiques qui satisfont aux exigences du ministre de l'Immigration, mais les catégories qui sont classifiées sont interdites.

Au fil des ans, ce bill va coûter très cher aux Canadiens: les gens pauvres qui viennent au Canada, et qui souvent appartiennent à des groupes ethniques assez démunis à leur arrivée, vont finir en prison aux frais du contribuable canadien. A mon avis, ces gens-là ne sont pas réellement coupables d'une infraction; ils sont seulement coupables de vouloir venir au Canada alors qu nous ne voulons pas d'eux.

M. Andras: Ce n'est pas l'objet du bill.

M. Peters: Non. Mais il se trouve que nous ne voulons pas d'eux ici. Ils voudraient venir ici, et ce bill sert à nous protéger, mais pas nécessairement eux.

On peut expulser ces gens pour de nombreuses raisons et la plupart d'entre eux le sont parce qu'ils n'ont pas suivi la procédure correcte d'entrée. Le député de Provencher (M. Epp) n'est pas sans savoir que dans de nombreuses régions du monde des organismes nous envoient des immigrants clandestins: c'est comme le bon vieux truc de la frontière mexicaine où des immigrants s'imaginent qu'ils entrent légalement au pays et versent l'argent qu'on leur demande pour constater à leur arrivée qu'ils ont enfreint la loi à leur insu. Leur unique infraction a été de vouloir venir au Canada au départ. Je pense que ce sont ces gens-là que nous allons mettre en prison pour avoir enfreint notre loi, et à mon avis nous ne pouvons pas les accuser d'avoir voulu venir s'installer au Canada.

Je propose de renforcer nos règlements sur l'immigration à la frontière. La plupart des gens arrivent au Canada par avion et il ne serait pas difficile de contrôler leur entrée. Je suis certain que le ministre de l'Immigration n'aurait pas beaucoup de mal à faire obtenir par ses fonctionnaires le manifeste des pays de l'origine. Ils pourraient vérifier avec Interpol les fausses identités, les passeports et tout le reste des documents de voyage de ces immigrants. La plupart des gens s'imaginent à leur arrivée qu'on leur permettra de rester au Canada et ne se rendent pas compte qu'ils sont dans l'illégalité. Ils n'utilisent généralement pas les genres de ruse auxquels ont recours d'autres personnes pour s'introduire au Canada.